

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

ECOLE PRIVEE – PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS A LA PISCINE DE MILLAU.

Le conseil à l'unanimité a validé la prise en charge de 5 transports aller / retour Aguessac / Millau.

ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MILLAU AUX COMMUNES D'AGUESSAC, PAULHE et COMPEYRE pour la construction de l'école intercommunale Bellevue.

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Madame Le Maire à signer la convention pour l'attribution de ce fond de concours qui sera reversé au SIVU Scolaire du LUMENCON.

MOTION SUR LES CONSEQUENCES DE LA CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Le conseil à l'unanimité a signé la motion proposée par l'AMF, à adresser à l'état, sur la conséquence de la crise économique sur le budget des communes.

FINANCES : RATTACHEMENT DES CHARGES ET PRODUITS A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET

Modifications d'écritures demandées par le trésor public.

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE

Décision modificative sur budget photovoltaïque : le montant des investissements est porté à la somme de 90000€, conforme aux estimations, il s'agit de pouvoir payer les avances sur les chantiers d'équipement des toits des logements communaux (ex maison Vidal) et la partie basse du multiservices (ex salle des fêtes). Ces projets sont anticipés vu l'évolution des prix des matériels.

REFLEXION SUR LA RESIDENCE SENIOR

Le conseil a discuté de la proposition faite par le groupe « les petites maisons » de construire sur la commune une résidence sénior composée de maisons partagées et adaptées pour accompagner durablement les personnes âgées ou handicapées en perte d'autonomie.

QUESTIONS DIVERSES :

Animation : Dans le cadre de la programmation Millau en Jazz, Aguessac recevra un concert le dimanche 16 juillet. Retour sur les animations des festivités de Noël.

Calendrier de Pose des Arceaux à vélo sur la commune, 5 points ont été retenus (mairie, commerces, maison médicale, Terrain de foot, école).